

Paris, le 6 décembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Mutuelle Générale devient mécène de l'Agence des Médecines Complémentaires Adaptées (A-MCA)

La Mutuelle Générale devient mécène de l'Agence des Médecines Complémentaires Adaptées, association fondée en 2020 qui vise à structurer le champ des médecines douces et non médicamenteuses. Ce mécénat s'inscrit dans la raison d'être de La Mutuelle Générale, qui fait de l'amélioration de la qualité de vie un pilier central de son action.

74% des Français ont déjà consulté un praticien en médecine complémentaire adaptée (MCA)¹ ou ont l'intention de le faire². Les MCA interviennent à la fois dans le domaine du soin – en soutenant la prévention des citoyens au quotidien et en renforçant la qualité de vie de patients en situations de fragilités. Si 92% des Français en ont déjà entendu parler, seul 1 sur 2 se dit suffisamment informé à leur sujet.

Forte de ce constat, l'Agence des Médecines Complémentaires Adaptées (A-MCA) entend renforcer l'information sur ces médecines par le soutien aux pratiques de prévention, la promotion de l'attention à la qualité de vie et la lutte contre tous types de dérives en santé. Elle pilote des publications (ouvrages grand public, rapports, articles...), mène des recherches (scientifiques, sociétales...), porte des actions de prévention (sensibilisations, actions de prévention...), et organise des événements à thématiques sur le sujet (colloques, conférences...).

Son Réseau Citoyen, composé de plus de 5000 membres est un levier permettant à tout citoyen d'accéder à la prévention et à de l'information éclairée dans le domaine (ateliers bien-être, conférences...). Ses Espaces professionnels accompagnent des organisations souhaitant développer la qualité de vie de leurs salariés et/ou de leurs usagers par une culture de la

¹ Les médecines complémentaires adaptées (MCA) sont des pratiques complémentaires pour lesquelles il existe des normes (formation et réglementation) et regroupent à la fois des médecines complémentaires (homéopathie, hypnose, ostéopathie, chiropraxie, acupuncture, sophrologie, réflexologie, musicothérapie...) et des soins officiels non médicamenteux et relationnels (diététique, soutien psychologique, kinésithérapie...)

² « Enquête sur la santé des Français et leurs relations aux médecines douces en période de COVID », Harris Interactive, février 2021.

prévention ; et forme des praticiens pour renforcer leurs expertises dans le domaine des fragilités.

La Mutuelle Générale s'investit dans le champ des MCA

Soucieuse d'accompagner l'ensemble de ses adhérents et de ses entreprises clientes, La Mutuelle Générale est attachée au développement d'approches non médicamenteuses et de dispositifs de prévention qui contribuent au bien-être et à la santé de tous. Elle souhaite grâce à ce mécénat pouvoir s'appuyer sur l'expertise de l'A-MCA pour œuvrer à la démocratisation des médecines complémentaires tout en luttant contre certaines dérives (pratiques dangereuses, non éthiques ou assurées par des praticiens peu scrupuleux).

Attentive à l'évolution des pratiques permettant l'amélioration de la qualité de vie, La Mutuelle Générale inclut depuis longtemps dans la plupart de ses contrats de complémentaire santé une participation aux frais engagés par ses adhérents pour certaines MCA, et souhaite renforcer cette prise en charge dans ses offres en cours d'élaboration.

Parallèlement, à travers son Observatoire solidaire, elle mène des travaux sur les bénéfices des MCA pour les salariés-aidants, ces 4 millions d'actifs qui, au quotidien, accompagnent un proche malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie due à l'âge. En leur apportant un confort au quotidien, les médecines complémentaires adaptées contribuent à prévenir stress, dépression et burn-out, favorisant le maintien dans l'emploi des salariés-aidants.

À propos de La Mutuelle Générale

Experte des métiers de l'assurance santé et de la prévoyance depuis plus de 75 ans, La Mutuelle Générale assure 1,5 million de personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros. Ses offres s'adressent aux entreprises de toutes tailles comme aux particuliers.

En 2020, La Mutuelle Générale a diversifié ses activités en lançant Flex, une start-up de services destinés à faciliter la vie quotidienne et à améliorer la qualité de vie au travail des salariés.

Acteur de l'économie sociale et solidaire, La Mutuelle Générale mène toutes ses actions au bénéfice de ses adhérents, en mobilisant ses 1 900 collaborateurs et ses 1 500 élus bénévoles. Elle s'engage, jour après jour, à améliorer la qualité de vie et à renforcer la solidarité entre les générations.

www.lamutuellegenerale.fr - Suivez-nous sur  

CONTACT PRESSE

Emmanuelle LEHALLIER

07 89 21 25 22

elehallier@lamutuellegenerale.fr